



Les parlementaires alsaciens et mosellans de la majorité présidentielle ont demandé, dans un communiqué publié ce 10 novembre, que l'histoire des incorporés de force dans l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale soit intégrée dans les manuels scolaires.

Plus de 130 000... C'est le nombre d'Alsaciens et de Mosellans qui ont été [incorporés de force dans l'armée](#) régulière allemande durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). L'ensemble des parlementaires de la majorité présidentielle en Alsace et en Moselle demande, dans un courrier adressé au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, que cette partie de l'histoire de France soit intégrée dans les manuels scolaires.

Les 25 et 29 août 1942, les décrets Wagner et Bürckel sont pris par le régime nazi et introduisent [le service militaire obligatoire pour tous les jeunes](#) alsaciens et mosellans. Ces derniers vont ensuite être incorporés de force dans l'armée allemande. En Alsace, ce sont plus de 100 000 hommes qui vont partir sur le front. Du côté de la Moselle, ils seront environ 30 000. Les femmes aussi ont été forcées de participer à l'effort de guerre du côté ennemi. Elles étaient au nombre de 15 000.

Par peur qu'ils désertent et ne veulent pas combattre contre leur propre patrie, la France, les Alsaciens et Mosellans vont être envoyés, dans leur grande majorité, sur le front russe. 30 000 d'entre eux mourront au combat, 10 000 seront portés disparus et 30 000 autres reviendront blessés ou invalides.

## **Un drame méconnu au niveau national**

En revenant en France à la fin de la guerre, beaucoup d'entre eux ne vont pas parler, par peur des représailles. Plusieurs femmes, ayant été incorporées de force dans les structures du IIIème Reich, ont été accueillies comme des traîtresses aux yeux des Français.

Les parlementaires alsaciens et mosellans du groupe de la majorité présidentielle ont donc travaillé depuis plusieurs semaines sur une demande conjointe pour intégrer l'histoire des incorporés dans les manuels d'histoire. "C'est un sujet que nos concitoyens de la région nous font part et qui reste trop souvent méconnu sur le territoire national", indique Louise Morel, députée MoDem de la 6ème circonscription du Bas-Rhin.

Au total, ce sont 16 députés qui ont signé le courrier adressé au ministre de l'Éducation nationale. "Nous n'avons pas encore reçu de réponse, mais nous avons bon espoir", affirme-t-elle. La députée alsacienne rappelle que les incorporés de forces ont été reconnus en 2010 dans un discours de l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, mais qu'il faut désormais "transmettre leur mémoire".

**Dans le Donbass, il y a des Ukrainiens qui sont incorporés de force dans l'armée russe. Ce sont des évènements qui se reproduisent**

**Louise Morel, députée MoDem de la 6ème circonscription du Bas-Rhin**

Louise Morel rappelle aussi qu'il se déroule actuellement des évènements similaires en Ukraine : "Dans le Donbass, par exemple, il y a des Ukrainiens qui sont incorporés de force dans l'armée russe. Ce sont des évènements qui se reproduisent". Des évènements qui motivent encore plus ces députés à faire enseigner le drame qui s'est déroulé dans leur région il y a maintenant 80 ans.

Pour accompagner leur courrier, les parlementaires ont joint l'intégralité de la pièce de théâtre "La cigogne n'a qu'une tête" écrite par le metteur en scène strasbourgeois Igor Futterer. Elle raconte la tragédie de l'Alsace-Moselle occupée par l'Allemagne nazie.